

## **Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes**

Le renouvellement des connaissances portant sur les derniers siècles avant notre ère permet aujourd'hui de considérer que les sociétés gauloises sont aussi élaborées que les sociétés méditerranéennes qui leur sont contemporaines. Le but de ce thème spécialisé est de réhabiliter les faits archéologiques, archéozoologiques et paléo-environnementaux dans la construction de l'Histoire d'avant l'Histoire, voire de la repenser. Des plans de fermes présentant une bi-partition (*pars urbana* et *rustica*), des domaines qui maîtrisent de vastes superficies agricoles, des villes pérennes, des réseaux fluviaux et terrestres qui structurent les territoires, des réseaux d'échanges développés et organisés, des cultes très codifiés ; en bref tout, ou presque, de ce qui est traditionnellement imputé à la romanisation a déjà cours bien avant la conquête. Un décryptage, dans ces différents domaines, des innovations propres aux sociétés gauloises s'impose donc. Au-delà d'une remise en question radicale de l'idée, encore véhiculée dans certains manuels, d'une conquête romaine civilisatrice d'un monde barbare, ces bilans permettront de mieux évaluer la part réelle des influences externes dans l'évolution des structures sociales, économiques et territoriales du second âge du Fer.

Dans la mesure où ces changements émergent à des moments différents selon les régions, et peuvent de surcroît, pour certains, s'inscrire dans des processus de longue durée, la fourchette chronologique n'est pas limitée aux deux seuls derniers siècles avant notre ère, mais embrasse tout le second âge du Fer, voire si nécessaire la fin du premier.

### **Thème 1 : Formes d'occupation et d'organisation territoriale**

- Les propositions porteront sur la viabilisation du territoire et les formes d'organisation et de mise en valeur des terroirs, en prenant en considération les grandes catégories de sites, telles que les établissements ruraux, les grands domaines fonciers, les agglomérations, les villes, les sanctuaires et les espaces funéraires, ainsi que leur insertion dans des systèmes ou réseaux.
- Dans cette approche, on privilégiera les communications qui montrent dans quelle mesure la trame romaine est héritière de la trame gauloise ou s'en sépare. Des synthèses sur de vastes entités géographiques et des approches thématiques transversales s'appuyant sur des données de fouilles et/ou de prospection sont souhaitées.
- La question du régime de la propriété pourra aussi être abordée.

### **Thème 2 : Morphologie des sites, architecture et matériaux**

- Cette thématique abordera la structuration générale des sites, l'architecture et la disposition des bâtiments, tant dans le monde sacré que profane, ainsi que les matériaux employés dans leur construction.
- On privilégiera les sites permettant d'étudier la question de l'origine des modèles d'où découlent des plans ou agencements traditionnellement attribués à l'influence romaine
- La nature des matériaux employés tels que la pierre, la brique, les tuiles... ainsi que les techniques ou outillages associés doivent être prise en compte mais ne pourront être abordés de façon pertinente que dans la mesure où l'on dispose de datations fiables.
- Un état des lieux par un collègue antiquisant ou italien pour dresser un état de la question des connaissances sur l'architecture de la péninsule italienne aux III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est vivement souhaité.

### **Thème3: Produire et consommer**

- Tant dans les productions que dans la vie quotidienne, les traits caractéristiques de la culture gauloise seront mis en évidence par l'analyse quantifiée des données, archéologiques, archéozoologiques et paléo-environnementales.
- En ce qui concerne les productions végétales, des propositions de communication sur les spécialisations régionales, leurs modes de cultures, les surplus commercialisables et les savoir faire laténiens sont souhaitées.
- En ce qui concerne la faune, les angles d'approche pourront tout autant porter sur les modifications des cheptels, des modalités de gestion, de l'abattage des animaux ou leur découpe bouchère ou sacrificielle.
- En ce qui concerne les environnements naturels, une synthèse sur la gestion de la forêt (sylviculture) sera privilégiée, mais d'autres propositions sur l'appropriation et/ou l'entretien des milieux naturels ne sont pas exclues. Il en va de même des études permettant de caractériser les modes d'exploitation ou de gestion des ressources naturelles et matières premières.